

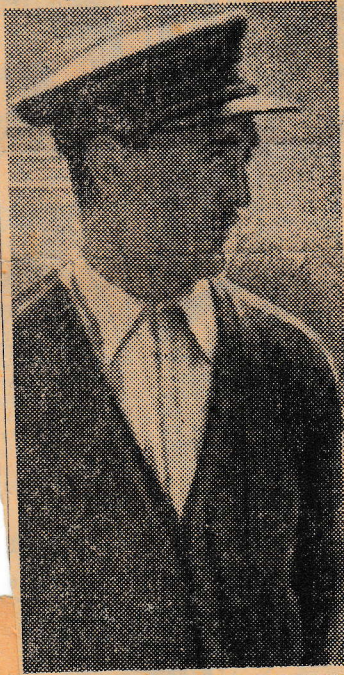
**POUR PROTÉGER LA
PONTE DE SES POULES
FAISANES...**

Un garde-chasse exaspéré tire sur un hélicoptère

Un hélicoptère du groupe n° 1 de la base de Guyancourt, piloté par le sergent Huchard et ayant à bord un élève, survolait la région de Guyancourt lorsque deux coups de fusil éclatèrent et quelques grains de plomb vinrent se loger sur le rebord principal de l'appareil. A l'atterrissage les aviateurs portèrent plainte. L'enquête a abouti à la découverte de l'auteur des coups de feu, le garde-chasse Marcel Richard, au service d'une société privée de Milon-la-Chapelle, et qui, dans la vallée de la Meantaise, près de Guyancourt, se livrait à l'élevage des faisans.

Le garde-chasse a déclaré qu'il était exaspéré par le bruit des moteurs des hélicoptères qui, selon lui, empêchaient ses poules faisanes de pondre. C'est au cours d'une crise de colère qu'il tira dans la direction de l'appareil. Ce singulier garde-chasse sera poursuivi.

Dans la vallée de Chevreuse, avec un fusil à chevrotines
Ce garde-chasse a tiré sur... un hélicoptère



**pour protéger ses
poules faisanes**

Le garde-chasse de Milon-la-Chapelle, dans la vallée de Chevreuse, M. Michel Richard (ci-contre), s'est attaqué à un hélicoptère avec un fusil à chevrotines. Estimant que l'appareil d'entraînement, piloté par le sergent-chef René Huchard, troublait par ses vrombissements le repos de ses poules faisanes, il le mit en joue et fit feu.

Ni le pilote, ni son élève, le soldat Chafin, n'ont été touchés, mais les mécaniciens de la base de Guyancourt ont relevé dix points d'impact sur les pales de l'hélicoptère. Le directeur du camp d'aviation a porté l'affaire devant la police de l'air, et le garde-chasse, qui avait été appréhendé samedi, a pu regagner son domicile.

— J'ai actuellement 75 poules faisanes et 1.200 œufs en couveuse, a-t-il dit. Le bruit de l'hélicoptère leur est néfaste. Il risque de détruire mes couvées.

Le Pa

Parce que le bruit du moteur
troublait les couvées de poules faisanes

UN HÉLICOPTÈRE ESSUIE LE FEU d'un garde-chasse !

GARDE-CHASSE au service d'une société privée de Milon-la-Chapelle, dans la vallée de Chevreuse, Marcel Richard ne voit guère plus loin que le point de mire du fusil avec lequel, vendredi, il a bien failli provoquer un grave et stupide accident.

Vers 16 heures, le garde arpentait les champs dans la vallée de la Méautaise. Soudain, à basse altitude, survint un hélicoptère de la base de Guyancourt, toute proche, où s'entraînent les pilotes destinés aux formations d'Afrique du Nord.

Richard, qui surveillait avec amour les couvées de ses poules faisanes, vit celles-ci s'envoler, apeurées par le bruit de l'appareil. Richard vit rouge.

Cédant à sa colère et sans plus réfléchir, le garde épaula et tira deux cartouches de chevrotines sur l'hélicoptère que pilotaient le sergent Huchard et son élève. Heureusement, les deux hommes ne furent pas

atteints, mais l'appareil fut touché par les plombs en dix endroits.

Regagnant immédiatement leur base, les deux aviateurs informèrent leurs chefs.

Interrogé quelques heures plus tard, le garde ne sembla pas se soucier outre mesure de la gravité de son geste et développa une théorie qui lui fait sans doute honneur sur son propre plan professionnel : à savoir que les couvées des poules faisanes (il en a 75 qui couvent actuellement 1.200 œufs) sont difficiles à mener à bien. Un simple orage et ce peut être la ruine pour l'éleveur.

Ce point de vue n'est certes pas négligeable, mais de là à mettre en jeu la vie de deux hommes...

Marcel Richard aura à répondre de son acte inconsidéré en justice car le commandant du groupe d'hélicoptères n° 1 de Guyancourt a déposé une plainte au parquet de Versailles qui a ouvert contre lui une information.